



COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 03/07/2020

Présents : Mr ALBERELLI Bernard, Melle ARCAINA Katia, Mme BAVEUX Marianne, Mr BRET Daniel, Mme CHOLAT Christine, Mr GIRAUD Marc, Mme GROSS Françoise, Mme MICAND Frédérique, Mr PAQUIER Gérald, Mr SIBILLE Jean-Jacques
Formant la majorité des membres en exercice.

Absent : Mr BROGLI Sébastien (pouvoir Mme BAVEUX Marianne)

Mme BAVEUX a été désignée comme secrétaire de séance.

1- Election du maire:

Discours de la candidate au poste de Maire, Me Christine CHOLAT

Me Christine CHOLAT souhaiterait d'une part, concentrer ses efforts sur les affaires courantes. Un tour des hameaux semble pour elle nécessaire pour une bonne prise en main.

L'implication de Saint Martin de Clelles au sein de la Communauté de Communes du Trièves est également un sujet important auquel il convient d'apporter une attention particulière.

D'autre part, Christine CHOLAT souligne les projets qui lui semblent incontournables :

- le projet 5A (Grange Martin)
- les Habitations Intergénérationnelles. Il est question ici de favoriser le lien entre les générations qui souhaitent, pour les unes, rester sur la commune et pour les autres, venir s'y installer.

Par ailleurs, elle envisagerait d'ouvrir des espaces de discussions (commissions municipales ouvertes, commissions extra-municipales...) afin de bénéficier de l'apport d'autres compétences qui ne seraient pas présentes au sein du conseil.

Enfin, un groupe de travail autour des questions agricoles serait mis en place pour ne pas perdre le lien avec nos agriculteurs (maraîchère, exploitants de viandes bovines, éleveurs de vaches laitières, producteur de fromage de chèvre).

Résultats :

Bernard ALBERELLI : 2 voix

Christine CHOLAT : 8 voix

Bulletin blanc : 1 voix

Me Christine CHOLAT est élue maire.



2- Délibération : Nombre d'adjoints

Me Le Maire propose 3 adjoints.
Les missions seraient les suivantes :

- Suivi du personnel,
- Entretien des bâtiments communaux et suivi urbanisme,
- Entretien voirie, réseaux eaux et assainissement et référent technique notamment auprès de l'employé communal

Vote : Pour :10 Contre : 0 Abs : 1

3- Election du 1er adjoint

Me Marianne BAVEUX est candidate.

Se présenter au sein du conseil est pour Me Marianne BAVEUX un moyen d'agir en tant que citoyen. Le poste de 1^{er} adjoint lui permettrait de poursuivre la construction des projets, au sein de l'équipe des conseillers, et d'aider au mieux le maire.

Marianne BAVEUX : 10 voix
Bulletin blanc : 1 voix

Me Marianne BAVEUX est élue 1ere adjointe.

4- Election du 2^e adjoint

Me Françoise GROSS et M Marc GIRAUD sont candidats.

Me Françoise GROSS a effectué plusieurs mandats pour la commune de St-Martin-de-Clelles. Aujourd'hui, elle souhaiterait œuvrer en tant que 2^e adjointe.

M Marc GIRAUD est résident de St-Martin de Clelles depuis quelques années. Il affectionne ce village et le Trièves. Il souhaiterait œuvrer en tant que 2^e adjoint.

Françoise GROSS : 3 voix
Marc GIRAUD : 7 voix
Bulletin blanc : 1 voix

M Marc GIRAUD est élu 2e adjoint.



5- Election du 3^e adjoint

M Bernard Alberelli est candidat.

M Bernard ALBERELLI a déjà réalisé plusieurs mandats pour St-Martin-de-Clelles. Aujourd'hui, il représente notamment le hameau de Trézanne et souhaite oeuvrer en tant que 3^e adjoint.

Bernard ALBERELLI : 8 voix
Bulletin blanc : 3 voix

M Bernard Alberelli est élu 3^e adjoint.

6- Délibération : Indemnités du maire

Les indemnités du maire sont fixées à 991 € net.

Me Le Maire renonce à ce montant et propose un taux à 18 %, soit un montant égal à 605 € net mensuel.

Vote : Pour :8 Contre : 0 Abs : 3

7- Délibération : Indemnités des adjoints

Le maire propose de fixer les indemnités des adjoints à 220€ (ils pourraient prétendre à 500€).

Vote : Pour :8 Contre : 0 Abs : 3

En ce qui concerne les délégations particulières, il est envisageable que les conseillers perçoivent des indemnités kilométriques.

Me Le Maire lit en séance la Charte de l'élu local.



Questions diverses :

- Représentations communales et intercommunales, notamment Parc Régional du Vercors, ces sujets seront approfondis au prochain conseil.
Il s'agit notamment pour les représentations intercommunales des commissions finance, agriculture, forêt. Il est à noter que ces commissions sont ouvertes à l'ensemble des conseillers de St-Martin-de-Clelles.
Le prochain Conseil Communautaire a lieu le vendredi 10 juillet à 18h30. Me Marianne BAVEUX est conseillère communautaire pour St-Martin-de-Clelles.
- Date de la réunion de travail pour préparer le prochain conseil : Jeudi 9/07/20 à 18h30
- Date du prochain conseil : Jeudi 16/07/20 à 18h30
- Mode de transmission des convocations : il est validé en séance que les convocations seront envoyés par mail pour l'ensemble des conseillers, exceptés pour M G. PAQUIER pour qui le mode de transmission est le courrier. M. B. ALBERELLI valide le mail dans un premier temps puis verra à l'usage s'il souhaite repasser par le mode courrier.
- Date du prochain CMJ : Afin d'avoir le maximum de jeunes, il est préférable de fixer la date pour la semaine du 13 juillet voire du 14 juillet. Me Ameline DIENOT manifeste sa volonté de s'impliquer auprès du Conseil des Jeunes.
Il est préférable de faire des réunions de travaux avant de lancer des « convocations » pour fixer les CMJ.

Conseil Municipal commencé à 20h00 et terminé à 21h48.